



BULLETIN D'ADHÉSION 2023

QUI SOMMES-NOUS ?

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est un **pôle d'accompagnement**, d'échanges, de **veille** et de **ressources** pour les professionnels du spectacle vivant de la région. Les différents **événements** qu'elle propose sur l'ensemble du territoire régional cherchent à guider ces professionnels et à favoriser l'échange, la coopération et le partage entre tous les acteurs des différentes filières du secteur.

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est une association loi 1901, son conseil d'administration et son bureau sont composés de professionnels du spectacle vivant de la région.

4 BONNES RAISONS D'ADHÉRER EN 2023 !

- Faire face ensemble et **croire en la force du collectif**
- Rencontrer ses pairs et **étendre son réseau**
- Monter en **compétences** quel que soit son métier
- S'inscrire dans **un écosystème régional** et y trouver sa place.

EN ADHÉRANT VOUS ALLEZ RECEVOIR :

- Les informations relatives à la **vie associative** (invitations AG...)
- La **Lettre d'info hebdomadaire** : une sélection des événements à venir organisés par l'Agence.
- Le **Panorama de la presse** : une revue de presse hebdomadaire sur les sujets qui agitent le secteur culturel et des politiques publiques culturelles, ainsi que des ressources et des appels à projets.

REJOIGNEZ-NOUS EN 2023 !

CHOISIR UN COLLÈGE :

J'adhère au titre de ma structure = adhésion personne morale :

- Le collège 1 : les réseaux et fédérations d'acteurs, les organisations professionnelles et syndicales
- Le collège 2 : les établissements d'enseignement artistique, les structures d'enseignement supérieur, les associations favorisant le développement des pratiques artistiques et de l'éducation artistique et culturelle
- Le collège 3 : les collectivités territoriales, les établissements publics, les associations d'appui aux acteurs territoriaux, aux élus et aux techniciens.
- Le collège 4 : les associations ou organismes dont l'objet de travail est transversal aux problématiques du secteur artistique et culturel (développement durable, ESS, égalité hommes/femmes, médiation, Europe, mécénat, entrepreneuriat, éducation populaire...)
- Le collège 5 : l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ artistique et culturel, compagnies et équipes artistiques, lieux de production de création et de diffusion, labels, structures d'accompagnement...

J'adhère à titre personnel = adhésion individuelle :

- Le collège 6 : les personnes physiques menant des activités professionnelles dans le champ artistique et culturel (universitaire, artiste, technicien, juriste, enseignant, élu, technicien territorial...)

RENSEIGNER L'IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT :

Adhésion individuelle

15 €

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse Mail :

Secteur d'activité :

Adresse postale :

Adhésion personne morale

30 €

Représentée par nom / prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse Mail :

Secteur d'activité :

Nom de ma structure :

Adresse postale de ma structure :

CHOISIR UN MODE DE PAIEMENT :

Je règle la somme de 15 € ou 30 € suivant le type d'adhésion choisi :

- par chèque ci-joint à l'ordre de Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- à réception de la facture
- par mandat administratif en fournissant un bon de commande
- en ligne sur la plateforme Hello Asso

Adresse de facturation si différente :

- J'accepte que mes données personnelles suivantes : nom, prénom, structure, fonction et email, puissent être communiquées à l'ensemble des adhérents 2023

SIGNATURE :